

**REPONSE DE MADAME MARIE ANTOINETTE MAUPERTUIS  
POUR LE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MATTEA CASALTA  
AU NOM DU GROUPE « PARTITU DI A NAZIONE CORSA »**

**OBJET : Dispositif Salvezza è Rilanciu – Renforcement des moyens.**

Merci Monsieur le Président,

Madame la Conseillère Territoriale, merci pour votre question. Elle porte sur l'action conjointe de la Collectivité de Corse, de ses partenaires et de ses opérateurs dans la recherche et la mise en œuvre d'outils permettant d'apporter une réponse à la crise économique consécutive à la pandémie de COVID-19.

Dès le printemps 2020, la Collectivité s'est préoccupée des conséquences de cette crise et le 27 novembre dernier elle s'est dotée d'un ensemble de dispositifs spécifiques réunis dans le cadre du volet « Salvezza » du plan Salvezza e Rilanciu.

Elle reste depuis continuellement impliquée, mobilisant l'ensemble de ses ressources ainsi que celles de ses opérateurs l'ADEC et l'ATC, afin de donner corps à une proposition opérationnelle qui soit à la hauteur du choc et de ses conséquences qu'a représenté la Covid-19 sur le plan de notre fonctionnement économique et social.

Ainsi nous mettons en œuvre une surveillance constante des conséquences économiques et sociales de la crise avec un diagnostic économique précis continuellement mis à jour, que nous partageons désormais avec les services de l'Etat.

L'initiative aussi d'une concertation avec l'ensemble de parties prenantes institutionnelles mais aussi socioprofessionnelles en vue d'adapter, en fonction bien entendu des mesures sanitaires, les réponses institutionnelles aux questionnements des territoires et des différents secteurs d'activités.

Une mise en action quotidienne et opérationnelle, aussi, pour répondre aux situations les plus graves : 44 mesures dédiées dans le volet « Salvezza » de court et moyen terme pour amortir les effets immédiats de la crise dès la fin de l'année 2020 et le début 2021.

Enfin la sollicitation de l'Etat, à travers ses compétences régaliennes, pour obtenir une reconnaissance de la spécificité de la situation que connaît la Corse, notamment à l'égard des charges fiscales et sociales, pour un montant de contreparties évalué à plus de 300 M€.

Alors quelques chiffres pour répondre encore plus concrètement à votre question.

Sur les mesures Salvezza 57 % d'entre elles sont en cours de réalisation. Celles qui dépendent bien évidemment de la Collectivité. Côté Etat il n'y a pas encore de réponse à nos demandes.

Ensuite concernant le dispositif Sustegnu, il s'agissait du prêt à taux 0 que nous avons mis en place avec la Chambre de commerce, 428 dossiers validés pour un montant de 1.840.000€ représentant un encours de prêt de 95.000.000€.

Enfin concernant le fonds Salvezza 2, 545 dossiers déposés dont 378 dossiers finalisés et 212 dossiers approuvés définitivement pour un montant total versé d'environ 584.226€.

Donc le Conseil exécutif reste totalement mobilisé et veille à la bonne mise en œuvre des dispositifs et surtout à leur éventuelle actualisation, dans la mesure où certaines des aides dépendent de l'obtention du fonds de solidarité national.

C'est dans ce cadre qu'à l'ordre du jour de cette session de l'Assemblée de Corse est inscrit un rapport relatif à l'actualisation des mesures opérées par la Collectivité et ses opérateurs en faveur de nos entreprises et de nos concitoyens les plus durement touchés par la crise qui porte sur l'extension des périmètres des mesures 1.1-« Salvezza 2 », 1.2 –« Sustegnu » et 1.5-« Renforcement du haut de bilan des entreprises ».

Enfin, nous devons projeter la réalisation d'un plan de relance de notre économie et de confortement de notre base sociale dans le sens d'une meilleure résilience face aux crises et d'une transformation de notre modèle de développement assurément plus en phase avec les atouts naturels et patrimoniaux de notre territoire.

Cette projection passe nécessairement par l'intégration, outre les ressources financières de la Collectivité, de la participation de nos partenaires économiques à savoir l'Etat dans ses composantes diverses, liées au plan de relance et notamment aussi l'Union européenne à travers les fonds dédiés.

En guise de conclusion, une négociation est en cours sur ce sujet là et son résultat vous sera présenté dans les meilleurs délais.

Je vous remercie pour votre attention.